



**Assemblée  
Générale  
du 30 mai 2006**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 14 des statuts de notre Association, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de soumettre à votre approbation le rapport du Conseil et les comptes de l'exercice 2005 et de procéder à la nomination ou à la ratification de la cooptation de membres du Conseil.

## **1. LA COMPOSITION DE L'ASFFOR**

144 sociétés étaient adhérentes de l'ASFFOR en 2005, dont 130 également adhérentes de l'ASF et 14 situées hors de ce champ (sociétés ayant le statut de banque, de GIE ou de société commerciale de droit commun).

Le mouvement de concentration des établissements spécialisés contribue à restreindre le nombre des adhérents qui était de 162 à fin 2004. S'y ajoute un désengagement croissant des établissements non utilisateurs de formations.

## **2. LES ACTIONS DE FORMATION**

### ***La demande exprimée***

50 établissements ont fait appel - une ou plusieurs fois dans l'année - aux services de l'ASFFOR en 2005.

### ***Les stages proposés***

#### **Le programme 2005**

L'année 2005 a connu un net recul de fréquentation avec 157 stagiaires reçus, contre 273 en 2004 (24 sessions, contre 37 l'année précédente).

Le premier semestre était déjà en retrait par rapport au premier semestre de l'année précédente. Le second semestre n'a pas permis de rattraper le retard malgré la programmation d'un stage « IAS 39 » et nos relances sur le stage « enjeux européens » (qui a dû finalement être annulé).

Si nos formations sur le crédit-bail continuent de rencontrer une fréquentation régulière et soutenue, un ralentissement très net a été observé sur les autres stages prodigués en inter-entreprises, en dépit de nouvelles programmations sur les normes IAS et le risque opérationnel.

Les stages intra-entreprises ont également marqué un net recul (6 sessions pour 40 stagiaires contre 11 sessions et 83 stagiaires l'an dernier), malgré un regain d'intérêt pour le stage sur la prévention du blanchiment (1 session – 8 stagiaires). A noter que des stages prévus pour 2005 ont fait l'objet de reports en 2006.

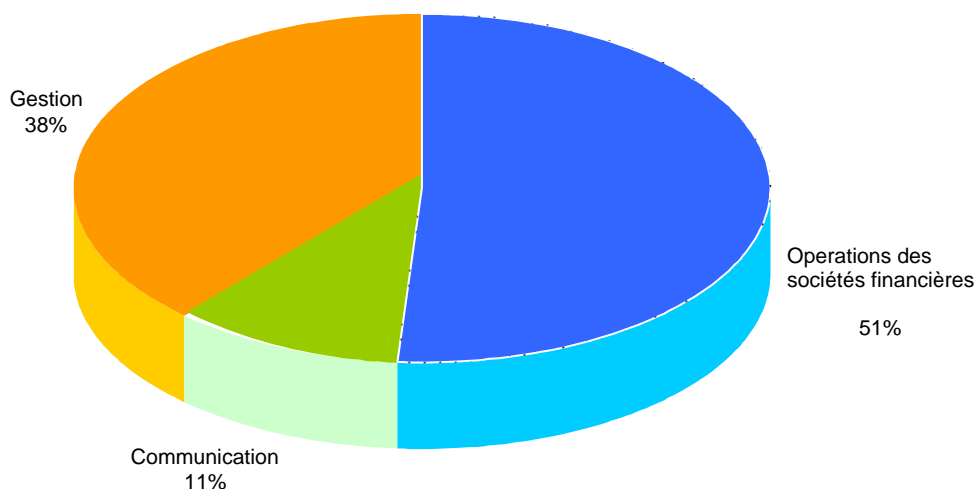
Les stages orientés vers les métiers des établissements spécialisés restent les premiers demandés.

Les premières prises d'ordres pour 2006 laissent augurer d'un net rattrapage pour cette année.

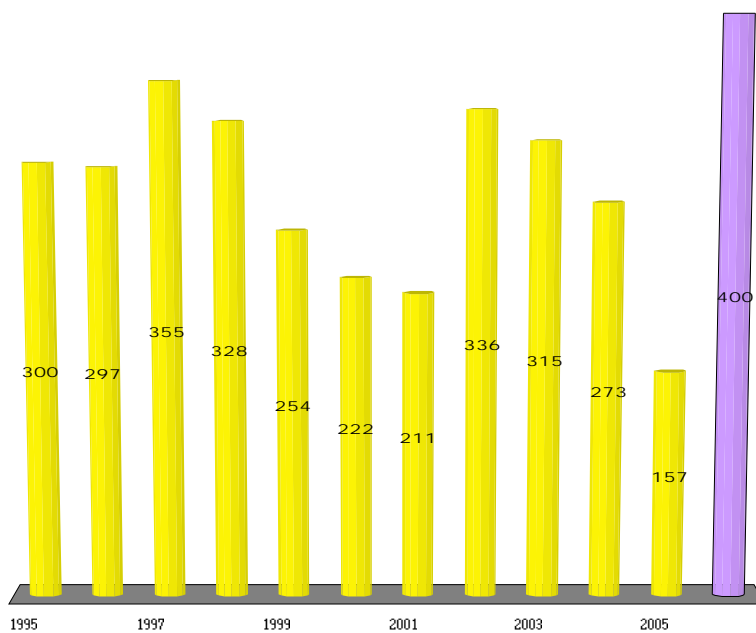
### ***Les sessions organisées et les stagiaires accueillis***

24 sessions ont été organisées en 2005 (contre 37 l'année précédente) dont 17 initialement prévues ont été effectivement réalisées, auxquelles s'ajoutent 7 sessions supplémentaires. 19 sessions initialement prévues ont été en définitive annulées pour insuffisance d'inscriptions.

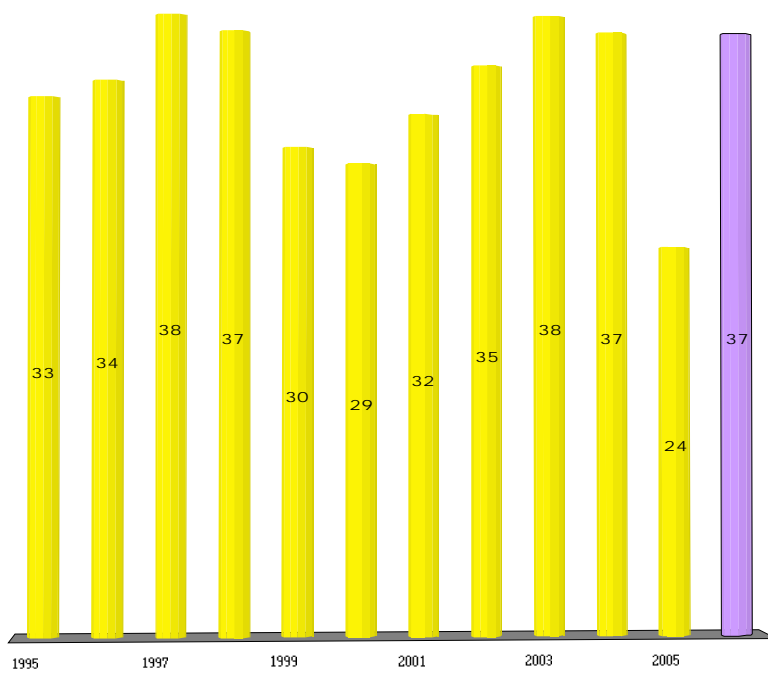
### **Fréquentation par domaines**



STAGIAIRES RECUS SUR 10 ANS et 1er semestre 2006



SESSIONS SUR 10 ANS et 1er semestre 2006



✓ Répartition intra/inter

Comme indiqué ci-dessus, les stages en intra sont en baisse significative cette année par rapport à l'an passé (6 contre 11 en 2004). Les principaux thèmes de formation portaient comme l'an dernier sur les techniques de communication et l'analyse financière.

### **3. REUNION D'INFORMATION-REFLEXION**

Pour faire le point devant le foisonnement des textes publiés, une matinée d'information-réflexion sur l'actualité de « Bâle II et les Directives Fonds propres », textes dont dépendront les exigences de fonds propres des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, a été programmée le 11 février 2005. Une centaine de professionnels ont assisté à cette réunion animée par Pierre-Yves THORAVAL, Secrétaire Général adjoint de la Commission Bancaire, et Cédric JACQUAT, du service des affaires internationales du SGCB, qui ont bien voulu répondre aux nombreuses questions de l'assistance.

La réunion prévue sur l'accompagnement des salariés et la réforme Fillon sur la formation a dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes. Toutefois, les frais de réservation engagés ont pu être récupérés sur la nouvelle session sur les enjeux de fonds propres organisés en avril 2006.

### **4. RESULTATS FINANCIERS 2005**

La marge brute des stages a diminué dans une proportion moindre que la baisse des stagiaires.

La diminution des adhérents ASF et les résiliations des membres de l'ASFFOR (141 cotisations appelées en 2005 contre 199 en 2004) ont conduit à une baisse sensible du montant des cotisations, élément important pour maintenir l'équilibre financier de l'ASFFOR auquel, toutefois, la réunion d'information de février 2005 a contribué.

L'ensemble de ces éléments a permis de maintenir un résultat positif (7 780 €) pour 2005. Avec ce résultat, les réserves de l'ASFFOR représentent deux ans de couverture de frais fixes de fonctionnement.

### **5. LA COMMUNICATION**

Le site Internet de l'ASFFOR remanié, tel qu'il a été présenté à votre Assemblée l'an dernier, a été mis en service. Il enregistre 1700 consultations par mois en moyenne depuis sa mise en service.

Votre Conseil a décidé la mise en œuvre d'une enquête d'image de l'ASFFOR auprès de ses adhérents et des adhérents de l'ASF non utilisateurs de l'ASFFOR. Un questionnaire a été mis au point et le recrutement d'une stagiaire a été lancé pour le déployer (ce qui a été fait en mars-avril 2006). Le dépouillement est en cours.

## **6. LA COMPOSITION DU CONSEIL**

Avec cette Assemblée vient à expiration le mandat de Jean-Denis VICTOR, Pascal SIGRIST et Denis STIRE.

Nous vous proposons d'élire pour un mandat de 3 ans :

- Monsieur Jean-Denis VICTOR, Responsable du Département formation du groupe CREDIPAR
- Monsieur Pascal SIGRIST, avocat à la Cour et formateur à l'ASFFOR
- Monsieur Denis STIRE, Responsable de formation de GE MONEY BANK, et formateur à l'ASFFOR

Monsieur Alain MARCEL, membre de votre Conseil depuis 1981, Président depuis 1995 ne souhaite pas reconduire son mandat. Nous sommes certains d'être votre interprète en le remerciant pour les services éminents qu'il a rendus, avec un engagement constant, à votre Association.

## **7. COTISATION**

Le Conseil vous propose de maintenir inchangé le montant de la cotisation annuelle à l'Association qui est de 300 € HT. Nous vous présenterons une résolution dans ce sens.

\* \*  
\*